

Conseil de l'École Doctorale TESC du 13 mars 2024 (10 h – 12h) E411

Présents : Martine Joly (Directrice de l'École Doctorale), Philippe Lemistre représenté par Paolo Crivellari (CERTOP suppléant), Natacha Laurent (FRAMESPA), François Fall représenté par Stefano Ugolini (LEREPS), Caroline Datchary (LISST), Sandrine Costamagno (TRACES), Jean-Marc Luce (PLH-CRATA), Pierre Labarthe (AGIR), Philippe Terral représenté par Mélie Fraysse (CRESCO), Olivier Brossard (rep. Ext. Directeur IEP Toulouse), Nathalie Tornay (LRA), Léopold MAUREL (rep. Ext. DRAC Occitanie-SRA Toulouse), Camille François (Représentante doctorant), Lorine Maretz (Représentante doctorant), Estelle Tzotzis (Représentante doctorant), Valérie Lafitte-Carbonne (Responsable SEDoc), Francine Soncourt (Gestionnaire ED TESC)

Excusés : David BEDOURET (GEODE), Hugues Kenfack (Représentant CR UT1), Myriam Guiraud (Gestionnaire des formations SEDoc)

Points abordés :

- Informations sur la délivrance du Doctorat Université de Toulouse depuis le 1^{er} janvier 2024
(cf diaporama joint)

Rentrée 23/24 : UT Toulouse accréditée à délivrer le Doctorat

Co-délivrance du Diplôme : Ets de Toulouse concernés : INSA, INP, PAUL Sabatier, UT2J sauf Toulouse 1 Capitole

L'avantage : plus grande visibilité du Doctorat y compris niveau international : classement de Shangai

Chiffres clés :

- 4012 inscrits pour UT Toulouse
- 777 soutenances
- SHS 1437 doctorants soit 36% des effectifs Toulouse
- Encadrants : 3215

Inconvénients : lourdeurs administratives (inscriptions, jury, soutenances)

- 3 nouvelles instances pour le fonctionnement des études doctorales :

Conseil politique doctorale plénier : CPD

Conseil politique doctorale STS

Conseil politique doctorale SHS-ALL

Les représentants :

Les directions des 3 écoles doctorales : ALLPHA, CLESCO, TESC

Responsables UT2J : VP CR et Responsable DAR

Personnel ED

Doctorants

Membre invité permanent

Représentant UPS

- Règlement intérieur TESC (envoyé à tous les membres du conseil pour relecture et avis)
Remplacement de la partie CST par CSI
Modification de l'Article 7 : suivi de la thèse

- Concours CDH 2024 : 2 candidatures reçues - Auditions mardi 19 mars matin

- Organisation du concours pour les contrats doctoraux 2024
 - ❖ Annonce de l'essai de la campagne CDU dématérialisée via l'outil Adum
Après échanges concernant les avantages de la dématérialisation (mise au vote : 9 Pour, 1 Contre et 5 Abstentions)
 - ❖ Dépôt dossier avant le Jeudi 27 juin 2024, **23h59 sur Adum**
 - ❖ Les PJ du dossier restent inchangées : est gardé le mémoire de master 2 à l'unanimité (Eventualité envisagée de mettre un lien pour le mémoire ?)
 - ❖ Importance d'un tuto sur adum et fait auparavant par Clesco
 - ❖ Campagne juin 2024 : 11 CDU
 - ❖ Il est demandé aux laboratoires de communiquer la liste des candidats retenus pour le passage des auditions Ed TESC à responsable.sedoc@univ-tlse2.fr
Pas de candidature spontanée : chaque candidature doit avoir été validée antérieurement par le laboratoire.
 - ❖ Vendredi 28 juin 10 heures : répartition des dossiers CDU : **salle D30**
 - ❖ Retour des rapports : jeudi 4 juillet 14 heures
 - ❖ Auditions en présentiel pour l'attributions des contrats doctoraux ED TESC : **Vendredi 5 juillet 2024 salle : E411**
Pour rappel : si un Du présente un candidat, il ne peut pas siéger aux auditions.

Point divers

Les représentants des doctorants ont fait un bilan positif des journées d'études TESC intitulées « Ressources » qui ont eu lieu le 11 et 12 mars.

La séance prend fin à Midi.